

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 34 (1987)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Voix Suisse romande

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La protection civile de La Tour-de-Trême: action et réflexion

mpl. L'état-major de l'organisation de protection civile de La Tour-de-Trême est particulièrement jeune et motivé. Signe particulier: chacune des personnes le composant est très précisément à sa place du fait de ses compétences professionnelles. Presque au complet – sept hommes et une femme –, il effectuait un exercice d'occupation d'abri de trente-six heures, en avril dernier. Il s'agissait de réaliser concrètement ce que représente la vie dans un espace aussi exigu. Le journal de la PCi a passé trois heures avec eux, à mi-parcours de cette expérience.

Pour présenter sa section, M. Daniel Dutoit, chef local, s'exprime en ces termes:

«La commune de La Tour-de-Trême est située dans la plaine de Bulle. Elle compte 2540 habitants (on en espère 3000 en 1990). Altitude moyenne 750 m. Superficie 1148 hectares. La région vit des industries, entreprises commerciales. Elle compte aussi une vingtaine d'agriculteurs.

La Tour-de-Trême est fractionnée en 6 îlots. Au dernier recensement, on dénombrait 1908 places protégées et ventilées, soit pour 75 % de la population. Le poste de commandement est construit. Par contre, il devient impératif d'édifier le poste d'attente, probablement combiné avec un abri public de 250 places, deux à trois abris de 250 places également, et, éventuellement, le poste sanitaire de secours.»

## La vie dans un abri

L'exercice consistait à simuler au mieux la réalité, donc à jouer le jeu: vivre, manger, dormir, faire un minimum de toilette et satisfaire les besoins naturels dans cet espace restreint. L'abri privé (d'une villa) mis à disposition pour l'exercice est conçu pour accueillir 12 personnes: 1 m<sup>2</sup> pour chacune, selon normes PCi.

Première constatation: les quotas sont irréalistes. Malgré la bonne humeur ambiante et l'esprit de camaraderie de huit adultes bien portants et motivés, ceux-ci se sont sentis réellement à l'étroit. Que serait la vie cloîtrée de 12 personnes comptant, parmi elles enfants et vieillards?

## Qualité des installations

L'exercice met en évidence la perfection technique de cet abri moderne, ventilé, équipé réglementairement. Tout fonctionne à satisfaction: la ventilation, obtenue par commande manuelle, l'herméticité des ouvertures, le dispositif de sécurité au cas où la porte serait bloquée par des décombres, la juste mesure des lits-couchettes, etc. Pour «l'esthétique» et la pratique, le



WC chimique était pudiquement dissimulé derrière une couverture, fixée au plafond.

Au menu du repas de midi: des mets précuinés achetés en ville. Nous n'avons pas eu l'heure de savourer les rations de survie lyophilisées ce jour-là.

## Problèmes de recrutement

L'effectif total de la PCi s'élève actuellement à 180 personnes. Reste donc à recruter 70 volontaires, ce qui ne va pas de soi. Le ralentissement de la natalité est maintenant perceptible. Les recrues dispensées d'obligations militaires se font rares, et l'effectif principal d'incorporation provient surtout des militaires ayant terminé leur obligation à 50 ans. Ces derniers se révèlent assez peu motivés, remarque l'état-major. Il est donc nécessaire d'intéresser les femmes pour assumer, en particulier, 30 postes de chefs d'abri.

Pour Mme Michèle Grangier, chef du service sanitaire, il serait souhaitable de demander aux femmes un engagement inférieur à 5 ans. Une aussi longue période les rebute.

M. Dutoit: il faudrait aussi qu'on facilite les choses aux éventuelles volontaires. Et de citer un exemple: deux jeunes femmes s'étaient présentées. L'une d'elles a finalement renoncé, parce que son employeur ne voulait pas la libérer pour l'instruction. Il demandait à cette infirmière de prélever ce temps sur ses vacances.

## Nécessité de l'information

L'état-major est conscient de ce problème. Pour recruter les femmes, il faudrait les attirer par une propagande bien faite. Dans d'autres domaines, on ne peut que constater un refus de l'information concernant la protection civile. Par exemple, un dépliant tous-ménages offrait aux particuliers la possibilité de faire monter et installer gratuitement les lits réglementaires dans leurs abris privés par une formation de la PCi. Quatre ménages seulement ont accepté. Et encore: il s'agissait de membres de la PCi...

Cette opération aurait eu deux avantages: un moindre coût pour les intéressés qui n'auraient eu qu'à fournir le bois, et une possibilité d'exercice pratique pour la PCi.

On n'attire pas les mouches avec du vinaigre. Pour intéresser «les gens», il serait bon de «matraquer», maintenant, l'opinion publique. Ceci pour que les propriétaires de maisons privées prennent conscience que, en équipant leurs abris, ils bénéficient actuellement de subsides. Cette manne ne sera pas offerte indéfiniment. Rappelons que tous les abris devront être terminés et opérationnels en 1996. Il risque de se produire un exceptionnel rush sur les lambourdes de bois et les WC chimiques en 1995.

## Ils veulent travailler «pour de bon»

Comme déjà dit, les hommes de plus de 50 ans ne manifestent pas un grand enthousiasme pour la PCi. M. D. Dutoit, comme ses compagnons, regrette que les exercices se déroulent trop souvent «à vide».

M. Dutoit est conscient d'une certaine impopularité de la PCi dans le public «parce qu'elle coûte cher et ne sert à rien»: «Il serait très stimulant pour les hommes de pouvoir participer à des travaux de secours lors de catastrophes naturelles.»

Le chef local rappelle que son organisation a su se rendre utile localement. Elle a participé à des travaux d'utilité publique, comme aménagement de sentiers pédestres, par exemple. Il pense cependant qu'un laps de temps de deux jours (dont il faut retrancher une bonne demi-journée pour l'instruction, quelque peu répétitive) est insuffisant.

Comme lui, l'état-major pense qu'une période de quatre jours, tous les deux ans serait plus favorable. Pour illustrer ce propos, ils citent une expérience malheureuse. Lors d'un cours de répétition, l'exercice consistait à démolir une vieille ferme. Inutile de préciser que la tâche était impossible à terminer en un délai aussi court. D'où frustration des hommes affectés à ce travail.

Un meilleur exemple: celui des services rendus par le service sanitaire dans un home pour personnes âgées. De telles tâches devraient être assumées plus souvent par la PCi.

Pour ce faire il serait sans doute utile de contacter les autorités locales, comme le préfet, pour leur demander d'utiliser les services de la PCi pour des actions ponctuelles et précises. Non seulement cela rendrait service à la collectivité, mais l'image de marque de la PCi en serait améliorée.

Il est quand même réconfortant de constater, à une époque où l'on ne cesse de déplorer le manque de civisme des citoyens, de rencontrer des hommes et des femmes tellement désireux de se rendre utiles et populaires.

R. H.